



Le FSE, qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ?

publié le 28/09/2018

Le **Foyer Social Educatif** est une association loi 1901 qui œuvre pour améliorer les conditions de vie des élèves au collège. Élèves, parents d'élèves, enseignants et assistants d'éducation peuvent participer au FSE.

C'est aussi l'occasion pour les élèves qui souhaitent s'investir pour leur collège, qui ont des idées, des envies, qui aiment partager, de se retrouver pour élaborer des projets collectifs.

Les actions du FSE au collège ces dernières années :

- ▶ participation financière aux voyages scolaires
- ▶ achat de balles de ping-pong
- ▶ achat de matériel de musique
- ▶ vente de photos scolaires
- ▶ récompenses pour les élèves dans le cadre de concours organisés au sein de l'établissement (concours de dessin, concours Faîtes la Une, défi-lecture...)
- ▶ animation du club « Jeux de société »
- ▶ organisation d'une tombola

...

A noter : le FSE fonctionne sur un budget propre, financé exclusivement par les cotisations des familles et la vente des photos scolaires. Il peut recevoir dons ou subventions. Il sert aussi à reverser de l'argent au collège sous forme de dons (exemple : argent récolté par des actions type vente de chocolat pour financer un voyage scolaire)